



DAD-DECAYEUX

24, rue Jule Guesde
CS 90007
80210 Feuquières-en-Vimeu

A nos partenaires et parties prenantes,

Feuquières-en-Vimeu, le 21 janvier 2014

Nous reconnaissons que l'une des obligations qui conditionne notre participation au Pacte mondial des Nations Unies est la préparation annuelle et la publication d'une communication sur le progrès (COP). Cette dernière comprend une déclaration réitérant l'adhésion aux principes du Pacte Mondial, une description des mesures concrètes mises en place depuis l'adhésion au Pacte ou bien depuis la publication de notre dernière communication, et enfin une mesure des résultats obtenus ou escomptés.

Nous sommes dans le regret de vous faire part de notre retard dans la préparation, l'envoi et la mise à disposition du public de notre communication sur le progrès.

En effet, la crise économique et les difficultés liées à nos secteurs d'activité monopolisent encore toutes nos attentions, toutes nos énergies au détriment parfois de choses pourtant essentielles. Ainsi, cela est le cas de la formulation de nos actions, malgré l'implication totale des engagements du Pacte Mondial dans nos fonctionnements quotidiens, à tous les niveaux.

Nous vous prions de bien vouloir nous accorder une extension de la période de délai de soumission afin de pouvoir publier notre COP et décrire les efforts et progrès réalisés afin d'appliquer et mettre en œuvre les principes du Pacte Mondial des Nations Unies.

Notre prochaine communication sur le progrès sera envoyée sur le site du Pacte Mondial à des fins d'évaluation en date du 20 avril 2014 au plus tard.

Bien cordialement,

M. Stéphane DECAYEUX
Directeur général